

FICHE DE POSTE

INTENDANT

DIRECTION RESPONSABLE : DELEGATION REGIONALE ACADEMIQUE DE LA JEUNESSE, DE L'ENGAGEMENT ET DES SPORTS (DRAJES)

CATEGORIE: A

POINTS NBI :

CONTEXTE DU RECRUTEMENT :

Poste vacant

Poste susceptible d'être vacant

Création

Date souhaitable de prise de fonction : 7 juin 2021 au 6 juillet 2021 (séjour du 21 juin 2021 au 2 juillet 2021)

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE :

Direction ou service : CENTRE SNU DU DEPARTEMENT DE MAYOTTE

Adresse : RECTORAT DE MAYOTTE,
RUE SARAHANGUE, BP 76,
97600 MAMOUDZOU

LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT

FONCTION : INTENDANT(E)

NOMBRE D'AGENTS A ENCADRER : PRESENCE DE 60 JEUNES ET UNE DIZAINE D'ENCADRANTS.

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE : ETRE TITULAIRE D'UN PERMIS B.

DESCRIPTION DU CENTRE SNU :

Le SNU est un projet d'émancipation et de responsabilisation de la jeunesse complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs : le renforcement de la cohésion nationale – qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la dynamisation et la valorisation des territoires –, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU se décline en 4 phases successives, dont 2 phases obligatoires, à terme, à partir de 15 ans :

- Une phase préalable d'information et de préparation, qui permet d'informer les familles et de préparer l'appel des jeunes. Appuyée sur le collège et les programmes d'enseignement, elle se traduit également par l'organisation d'une journée d'information en classe de 3^{ème}.
- Un séjour de cohésion de deux semaines obligatoires, à terme, et destiné à transmettre un socle républicain fondé sur la vie en collectivité, la responsabilité et l'esprit de défense comme de résilience. Ce séjour réalisé en hébergement collectif dans l'année qui suit la classe de 3^{ème}, est aussi l'occasion de bilans individuels
- Une mission d'intérêt général, obligatoire, inscrite dans une logique d'accompagnement et d'individualisation des parcours. Fondées sur des modalités de réalisation variées, perlées ou continues, les missions proposées permettent d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel ;
- Une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois, réalisée entre 16 et 25 ans, et dont la mise en œuvre s'appuiera principalement sur les dispositifs de volontariat existants.

Le SNU à Mayotte :

Le séjour de cohésion aura lieu du 22 juin au 2 juillet 2021 avec une cible de 60 volontaires pour Mayotte.

Le Préfet est responsable du dispositif dans le département et s'appuie sur la DRAJES et un **chef de projet**. Ce dernier pilote la **réalisation du projet départemental** et est le premier interlocuteur du directeur de centre.

Dans le département de MAYOTTE, un **centre d'hébergement** à TSARARANO abrite le **séjour de cohésion**. Le centre est dirigé par une équipe de direction, composée de profils complémentaires, issus des différents champs de l'action publique, associative ou

professionnelle concourant à la mise en œuvre du SNU.

Le chef de centre est appuyé dans ses missions par 2 adjoints :

- **un conseiller encadrement**, chargé de la direction et de l'animation des tuteurs et des cadres de compagnie ;
- **un conseiller éducatif** qui coordonne l'ensemble des intervenants, s'assure de la cohérence du projet pédagogique avec l'ensemble des administrations, agences et associations concourantes.

Il dispose d'une équipe de soutien du centre composée :

- d'un **intendant** qui assure la gestion quotidienne du centre
- d'un **réfèrent sanitaire**
- d'un **réfèrent sport et cohésion** qui appuie l'action des capitaines de compagnie dans ces deux domaines et relaie celle de l'équipe de direction du centre.

EFFECTIFS DU CENTRE : 60 JEUNES VOLONTAIRES ET UNE DIZAINE D'ENCADRANTS.

DESCRIPTION DU POSTE (RESPONSABILITES, MISSIONS, ATTRIBUTIONS ET ACTIVITES)

Sous l'autorité du chef du centre, l'intendant(e) :

- Assure la gestion de l'approvisionnement du centre.
- Il gère les stocks, fait des inventaires réguliers, organise l'entreposage des articles et calcule les frais.
- Il recherche les fournisseurs les plus intéressants, passe les commandes, négocie les prix, contrôle la qualité des produits, s'occupe de la facturation, de la réception et de la distribution des marchandises dans les différents services du centre.
- Il tient également la comptabilité, dresse le bilan à la fin du séjour de cohésion, s'occupe de la trésorerie.
- Il peut aussi être amené à élaborer les menus et à gérer l'approvisionnement en aliments frais en lien avec le service des cuisines (notamment en cas de goûter)
- Il sera chargé de la gestion de l'organisation des déplacements
- Il devra avoir connaissance de « l'esprit SNU », et un sens de la gestion des équipes.

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :

- Ce poste est ouvert aux agents sans expérience professionnelle
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES MISES EN ŒUVRE

L'INTENDANT DOIT JUSTIFIER D'UNE EXPERIENCE AVEREE DANS LE DOMAINE DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITE.

CONNAISSANCES ET COMPETENCES :

- Respect des normes d'hygiène, de stockage et de sécurité.
- Expérience reconnue dans l'intendance.
- Sens de l'organisation et de la gestion, y compris budgétaire.
- Exemplarité, intégrité et rigueur dans le comportement.

VOS CONTACTS RH

Laura PRUDENT Cheffe de projet 06 39 95 34 44

CV et lettre de motivation sont à envoyer à l'adresse suivante : snu@ac-mayotte.fr